



NOTE D'INFORMATION

n° 25.44 – Juillet 2025

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
Directrice de la publication : Magda Tomasini
Auteurs : Aurélie Demongeot, Mathieu Orzoni, DEPP-A1
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

L'apprentissage au 31 décembre 2024

- Au 31 décembre 2024, les centres de formation d'apprentis accueillent 1 050 000 apprentis, soit une augmentation de 2,8 % par rapport à 2023. Au total, 8,8 % des 16-29 ans sont en apprentissage. Les effectifs d'apprentis dans l'enseignement secondaire continuent d'augmenter (+ 1,7 %) et, en dépit d'un ralentissement, la croissance des effectifs dans l'enseignement supérieur reste dynamique (+ 3,5 % après + 10,3 % en 2023).



1 050 000
apprentis au
31 décembre 2024
(+ 2,8 %)

62,7 %
préparent
un diplôme
du supérieur

42,6 %
sont des filles

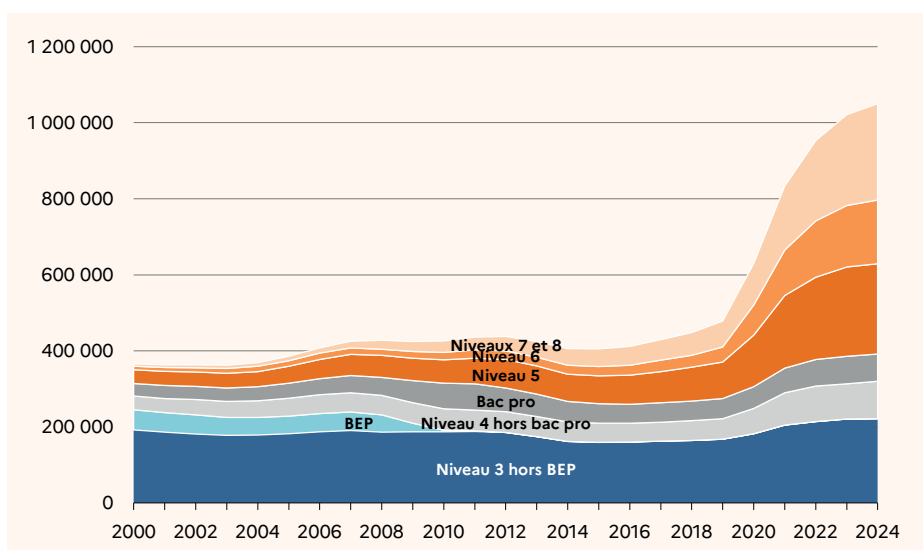
En 2024, les effectifs d'apprentis augmentent de 2,8 %

L'apprentissage a connu différentes phases d'évolution sur les vingt-cinq dernières années. Après une période alternant des phases de stagnation, de croissance modérée et de baisse limitée, les effectifs d'apprentis sont en hausse depuis 2016. Sous l'impulsion de la loi de 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel », puis avec la mise en place à l'été 2020 d'une aide exceptionnelle pour le recrutement d'apprentis, le nombre de jeunes inscrits en CFA a plus que doublé sur cinq ans et franchit le cap du million d'apprentis en 2023. En 2024, la croissance du nombre d'apprentis est moindre mais reste soutenue (+ 2,8 % contre + 7,1 % en 2023). Au 31 décembre 2024, 1 050 000 jeunes sont inscrits dans 3 700 CFA en France ▼ figure 1.

Une hausse portée par le supérieur, le secondaire progresse aussi

L'augmentation du nombre d'apprentis depuis 2016 s'explique surtout par la hausse des effectifs dans le supérieur. Cette tendance se poursuit en 2024 (+ 3,5 %) bien qu'à un rythme moins marqué que les années précédentes (+ 10,3 % en 2023). Les effectifs d'apprentis dans le second degré progressent aussi, mais plus modérément (+ 1,7 %). Les apprentis du supérieur sont aujourd'hui majoritaires (63 %) en comparaison de ceux du secondaire (37 %) ▼ figure 2. En 2024, 392 000 jeunes suivent une formation en apprentissage dans le second degré, un nombre en légère augmentation par rapport à 2023 (+ 6 400 apprentis). Cette hausse globale dans le secondaire masque toutefois des évolutions contrastées : les effectifs en CAP reculent de 2,6 %, tout

1 Évolution des effectifs d'apprentis selon le niveau de formation entre 2000 et 2024



Note : la nomenclature des diplômes par niveau utilisée dans cette étude est celle du décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles.

Champ : France.

Source : DEPP, enquête SIFA.

2 Répartition et évolution des effectifs d'apprentis par diplôme préparé

	Diplôme	Effectifs d'apprentis			Poids de la formation en 2024 (%)	Part des filles en 2024 (%)
		2023	2024	Évolution (%)		
Niveau 3	CAP	187 723	182 804	- 2,6	17,4	29,1
	Autres	33 337	38 745	16,2	3,7	35,7
	Total	221 060	221 549	0,2	21,1	30,3
Niveau 4	Bac pro	72 235	71 408	- 1,1	6,8	21,7
	BP	41 614	40 409	- 2,9	3,8	37,8
	Autres	50 719	58 669	15,7	5,6	51,9
	Total	164 568	170 486	3,6	16,2	35,9
Secondaire		385 628	392 035	1,7	37,3	32,7
Niveau 5	BTS	189 792	187 500	- 1,2	17,9	44,1
	Autres	45 195	49 430	9,4	4,7	52,8
	Total	234 987	236 930	0,8	22,6	45,9
Niveau 6	Licence	27 712	27 191	- 1,9	2,6	45,8
	BUT	36 776	37 863	3,0	3,6	37,7
	Autres	97 057	102 684	5,8	9,8	54,9
	Total	161 545	167 738	3,8	16,0	49,5
Niveaux 7 et 8	Ingénieur	34 228	35 940	5,0	3,4	21,5
	Master	47 669	49 915	4,7	4,8	56,3
	Autres	157 396	167 407	6,4	15,9	54,6
	Total	239 293	253 262	5,8	24,1	50,3
Supérieur		635 825	657 930	3,5	62,7	48,5
Total		1 021 453	1 049 965	2,8	100,0	42,6

Note : autres = certifications professionnelles, diplômes du CNAM, diplômes des grandes écoles, etc.
Champ : France.
Source : DEPP, enquête SIFA.

Réf. : Note d'Information, n° 25.44. DEPP

comme ceux en baccalauréat professionnel (- 1,1 %) et en brevet professionnel (- 2,9 %). Ces baisses sont compensées par l'augmentation des effectifs dans d'autres diplômes préparés en apprentissage dans le second degré, notamment les certifications professionnelles relevant du ministère chargé du travail.

Dans l'enseignement supérieur, 657 900 jeunes suivent une formation en apprentissage en 2024. Les effectifs d'apprentis de niveau 5 (voir nomenclature en ligne) augmentent, mais à un rythme modéré par rapport à celui de l'an passé (+ 0,8 % contre + 8,7 % en 2023). Cela s'explique notamment par la diminution des effectifs en BTS (- 1,2 %), qui regroupe 80 % des effectifs de ce niveau. Le nombre d'apprentis de niveau 6 augmente de + 3,8 %, porté par la hausse des effectifs préparant un Bachelor universitaire de technologie (BUT) (+ 3,0 %) et par ceux des autres diplômes de niveau 6. À l'inverse, les effectifs d'apprentis préparant une licence reculent (- 1,9 %) en lien avec l'intégration de la licence professionnelle dans le cursus BUT. Les effectifs d'apprentis de niveaux 7 et 8, qui regroupent notamment les masters et les diplômes d'ingénieurs, progressent de 5,8 % et représentent 253 300 apprentis en 2024 soit un quart de l'effectif total des apprentis.

Quatre apprentis sur dix sont des filles

En 2024, l'apprentissage est largement orienté vers les domaines des services (64 %), mais cette orientation est contrastée selon le

niveau du diplômé préparé. En effet, le niveau secondaire reste tourné vers les domaines de la production (61 %) contre 18 % dans le supérieur (voir figure 3 en ligne).

La part des filles dans les effectifs dans l'apprentissage est stable par rapport à 2023 (- 0,3 point) et atteint 42,6 % en 2024. Elle varie selon le niveau du diplôme préparé, en partie en lien avec les spécialités de formation. En effet, si les filles sont majoritaires dans le domaine des services (56,0 %), elles restent très minoritaires dans celui de la production (16,3 %). La part des filles augmente en fonction du niveau du diplôme préparé, passant de 30,3 % au niveau 3 à 50,3 % aux niveaux 7 et 8.

Des évolutions contrastées selon les régions académiques

Au 31 décembre 2024, huit régions académiques forment chacune plus de 60 000 apprentis. En 2024, l'Île-de-France figure au premier rang, avec 255 900 apprentis, suivie par la région Auvergne-Rhône-Alpes (125 800) (voir figure 4 et 4 bis en ligne). Ces huit régions académiques représentent huit apprentis sur dix (81,5 %). Entre 2023 et 2024, les évolutions sont très variables selon les régions académiques : dix régions académiques enregistrent une hausse de leurs effectifs d'apprentis (comprise entre 1 % et 12,8 %), cinq régions académiques voient leurs effectifs stagner (- 1 % à + 1 %) et deux enregistrent une baisse jusqu'à

- 6,9 %. Les nombres d'apprentis dans les formations du secondaire progressent légèrement (+ 1,7 %) avec de forts contrastes selon les régions académiques entre + 7,2 % et - 14,3 %. Pour les formations relevant de l'enseignement supérieur, la majorité des régions académiques enregistrent une croissance de leurs effectifs d'apprentis, cet effectif stagne dans deux régions académiques et baisse dans deux régions académiques également.

La répartition géographique de l'apprentissage, très liée à l'environnement économique local et notamment à l'existence d'entreprises aptes à accueillir les jeunes, fait apparaître des disparités régionales. Au niveau national, l'apprentissage concerne 8,8 % des jeunes de 16 à 29 ans en 2024 (+ 0,2 point). Son poids varie, hors DROM, de 5,5 % pour la région académique de Corse à 10,4 % pour l'Île-de-France et 9,8 % pour Provence-Alpes-Côte d'Azur et Pays de la Loire (voir figure 5 en ligne).

3 000 formations proposées par 3 700 CFA

Depuis la loi de 2018, le nombre d'établissements accueillant des apprentis a été multiplié par quatre, passant de 950 en 2018 à 3 700 en 2024. Cette année, la croissance est moindre avec une hausse de 6,4 % (soit 200 établissements supplémentaires) contre + 11,0 % l'an dernier. Les apprentis sont formés dans 8 200 sites de formation. 82 % des CFA ont un seul site de formation et 10 % des CFA ont plus de trois sites de formation. La moitié des CFA accueille plus de 79 apprentis. Les 10 % des CFA qui forment le plus d'apprentis en forment plus de 667 alors que les 10 % des CFA accueillant le moins d'apprentis en forment huit ou moins. Les apprentis sont formés sur 3 000 formations, la moitié des CFA proposent plus de cinq formations. 73,6 % des formations dispensées relèvent du supérieur et 52,4 % relèvent du domaine des services. Quatre CFA sur dix (41 %) proposent à la fois des formations du supérieur et du secondaire ; 33 % des CFA ne dispensant que des formations du supérieur et 26 % uniquement des formations du secondaire. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 25.44, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/notes-d-information